

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 18 novembre 2024

« La loi italienne sur la GPA est une catastrophe dans le contexte de la lutte pour l'égalité. »

Domiciliée en Suisse, l'association faîtière *familles arc-en-ciel* dénonce la loi sur la gestation pour autrui (GPA) récemment adoptée par le Parlement italien. « Cette loi criminalise des personnes qui cherchent - pour la chose la plus naturelle du monde, à savoir fonder une famille - une solution tout à fait praticable si elle est correctement encadrée », déclare Thomas Méchineau, directeur général de l'association faîtière *familles arc-en-ciel*. « Dans le contexte de la lutte pour l'égalité en Europe, cette loi est une véritable catastrophe », dit-il encore. « Elle s'oppose aux couples de sexe différent comme de même sexe qui veulent réaliser leur projet parental au moyen d'une GPA, parfois justement par manque d'alternatives. C'est donc une loi hostile aux familles, inhumaine et totalement rétrograde », dénonce le chef de la faîtière.

En Italie, la gestation pour autrui à titre commercial est interdite depuis 2004. Grâce à la majorité obtenue par la coalition de droite au pouvoir depuis deux ans, le Parlement a récemment adopté une loi qui prévoit de punir également les couples italiens qui recourent à une mère porteuse à l'étranger. Une telle démarche est désormais passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million d'euros.

L'ASSOCIATION FAÎTIÈRE *FAMILLES ARC-EN-CIEL* SE MONTRE SOLIDAIRE

L'association faîtière *familles arc-en-ciel* se mobilise en solidarité avec les familles concernées en Italie. « Nos pensées vont vers toutes les familles affectées par cette décision prise par l'aile droite en Italie », déclare Thomas Méchineau, directeur général de l'association faîtière *familles arc-en-ciel*. « Et surtout vers les enfants concernés », poursuit-il.

L'association faîtière *familles arc-en-ciel* offrira son soutien à toutes les personnes qui sont affectées par cette loi discriminatoire en Italie et qui voient leurs droits amputés. Plus que jamais, l'association s'engagera pour un futur meilleur des familles arc-en-ciel en Suisse et dans le monde.

LES FAMILLES ARC-EN-CIEL N'ENLÈVENT RIEN AUX AUTRES FAMILLES

Chaque personne doit être libre de mener sa vie comme elle l'entend. Les personnes LGBTIQ doivent avoir les mêmes chances que les autres de mener leur projet de vie personnel. Cela inclut la possibilité de fonder une famille et d'avoir des enfants.

Les familles arc-en-ciel naissent du besoin naturel de fonder une famille. Elles ne s'opposent pas aux familles dont le couple parental est composé d'un homme et d'une femme. De même, les familles arc-en-ciel n'enlèvent rien à personne. Les modèles familiaux appelés « traditionnels » dans les milieux conservateurs de droite ne sont pas affaiblis par l'existence de familles arc-en-ciel. Il nous faut nous rassembler au lieu de nous opposer.

LES ENFANTS SE DÉVELOPPENT NORMALEMENT DANS LES FAMILLES ARC-EN-CIEL

Près de 30'000 enfants grandissent en Suisse au sein de familles arc-en-ciel. La recherche menée ces 40 dernières années a montré que les enfants se développent tout aussi normalement dans une famille arc-en-ciel que dans une famille hétéroparentale. La condition primordiale est la disponibilité d'au moins une personne référente constante apportant à l'enfant chaleur humaine et réconfort, créant un entourage social viable et le soutenant dans son développement individuel.

Des photos de Gaëtan Bally, photographe de Keystone, sur le thème des familles arc-en-ciel sont disponibles sur <https://visual.keystone-sda.ch>.

Nous restons à votre disposition pour toute question par e-mail.

Méchineau Thomas
directeur général

association faîtière *familles arc-en-ciel*
info@famillesarcenciel.ch



association faîtière *familles arc-en-ciel*

Opérant à l'échelle nationale, l'association défend depuis 2010 les intérêts des familles arc-en-ciel en Suisse et œuvre pour la reconnaissance sociale et l'égalité des droits de ces familles. Elle propose des conseils et des rencontres à destination des familles arc-en-ciel et des personnes LGBTIQ* désireuses de fonder une famille et organise des ateliers et des séances d'information autour de cette thématique. Une famille arc-en-ciel est une famille dans laquelle un parent, au moins, se définit comme lesbienne, gay, bisexuel·le, trans* ou queer (LGBTQ).